



Argumentation et émotion dans les séquences textuelles journalistiques. Le cas de stupeur et de jalousie

Iva Novakova, Julie Sorba

► To cite this version:

Iva Novakova, Julie Sorba. Argumentation et émotion dans les séquences textuelles journalistiques. Le cas de stupeur et de jalousie. T. Muryn; S. Mejri; W. Prazuch; I. Sfar. La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours, Peter Lang, pp.137-149, 2013, 978-3-631-62755-6. hal-01844257

HAL Id: hal-01844257

<https://hal.science/hal-01844257>

Submitted on 4 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Argumentation et émotion dans les séquences textuelles journalistiques. Le cas de *stupeur* et de *jalousie*¹

Iva NOVAKOVA & Julie SORBA,
Univ. Grenoble-Alpes, LIDILEM

En partant de l'idée que les émotions sont argumentables (Plantin 2011), notre objectif est de montrer qu'il existe un lien entre les profils discursifs de *stupeur* et de *jalousie* et les stratégies utilisées dans l'argumentation des émotions. Nous testons sur les noms le modèle élaboré pour les verbes *stupéfier* et *jalouser* (Novakova & Sorba (a), sous presse)² dans le cadre d'une approche fonctionnelle, à la fois globale et fine, pour l'analyse des émotions. Nous proposons donc une étude contrastive du fonctionnement argumentatif des verbes et des noms correspondants.

Le corpus d'étude comporte 100 M. de mots, issus des journaux *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* et *Ouest-France* (2007-2008). Nous comptabilisons 545 séquences textuelles pour *jalousie* et 298 séquences pour *stupeur*. L'interface d'interrogation *Emoconc*³ permet d'extraire les métadonnées de l'article (auteur, titre, date de publication) ainsi que le contexte élargi des deux lexies, et aussi de connaître la position de la lexie à l'intérieur du texte et des paragraphes le constituant.

Le choix de *stupeur* et de *jalousie* s'explique par le fait que ces noms renvoient à deux types d'émotion différente : *stupeur* est un affect⁴ causé, réactif, ponctuel, de polarité neutre et de forte intensité ; *jalousie* appartient à la classe des affects interpersonnels, duratif, de polarité négative et d'intensité plutôt forte.

L'étude fonctionnelle du *profil discursif* que nous proposons intègre les configurations actanciennes (*profil syntaxique*), les associations lexicales et les réseaux isotopiques (*profil lexical*), les phénomènes de polyphonie (*profil énonciatif*), ainsi que les positions récurrentes des lexies dans les séquences (*profil textuel*). Les deux lexies d'émotion ont bien un profil discursif différent⁵. Notre objectif est donc de tester si les procédés argumentatifs construits autour de ces deux émotions sont, eux-aussi, différents.

Après une présentation de nos choix théoriques et méthodologiques, nous étudions successivement aux niveaux *phrastique* et *transphrastique*, l'incidence du profil discursif de *stupeur* et de *jalousie* sur les stratégies argumentatives construites autour des deux noms d'émotion. Nous concluons sur la prévisibilité des stratégies rhétoriques mises en œuvre par le locuteur journaliste et ce, en fonction des profils discursifs spécifiques des deux noms étudiés.

1. Cadre théorique et méthodologie

Dans le cadre de la *Role and Reference Grammar*, le choix des arguments syntaxiques n'est pas prédictible uniquement à partir des rôles sémantiques. Il peut être influencé par des facteurs discursifs, en particulier par le statut de *topic*⁶ accordé ou non aux référents des arguments, ce que les auteurs appellent « *pragmatic pivot* » (Van Valin et LaPolla 1997, 291). En nous inspirant de ce postulat, nous explorons la manière dont les trois niveaux (syntaxique, sémantique, discursif) interagissent au service de l'argumentation.

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet EMOLEX (ANR-09-FASHS-017).

² Les données portant sur le profil discursif des verbes *jalouser* et *stupéfier* sont issues de cet article.

³ L'interface *Emoconc* a été développée dans le cadre d'EMOLEX par S. Diwersy (Univ. de Cologne) et O. Kraif (Univ. Grenoble-Alpes). [<http://phraseotext.u-grenoble3.fr/emolex/spip.php?article1>]

⁴ Pour le classement des noms d'affects, cf. Tutin *et al.*, 2006.

⁵ Pour plus de détails sur le profil discursif de *stupeur* et *jalousie*, cf. Novakova & Sorba (b), sous presse.

⁶ Dans la terminologie de Van Valin et LaPolla, *topic* renvoie au thème de l'énoncé.

D'un point de vue méthodologique, nous étudions les noms d'émotion dans le cadre de la phrase (*profil discursif phrastique*) et au-delà, au niveau de la macrostructure textuelle (*profil discursif transphrastique*). Notre démarche correspond aux deux étapes formulées par Micheli (2010, 106-107) pour l'analyse de la construction argumentative des émotions : 1) étudier les énoncés qui attribuent une émotion à un sujet (locuteur, allocutaire, tiers) au niveau phrastique, c'est-à-dire les *énoncés d'émotion*⁷; 2) étudier les enchaînements d'énoncés (niveau textuel) qui justifient les premiers et qui ont pour caractéristique « de proposer une construction discursive de la situation qui, selon le locuteur, fonde ou, au contraire, invalide l'émotion attribuée » (*ibid.*, 108). Cela implique aussi la nécessité d'identifier clairement les types de situations (ou *topiques*⁸), qui déclenchent une émotion. Dans notre cas, il s'agit des « sous-genres »⁹ (ou rubriques) journalistiques qui présentent des contraintes génériques et situationnelles.

2. Le profil discursif phrastique

Le profil discursif phrastique intègre les profils syntaxique, lexical et énonciatif des deux lexies. Pour chacun d'entre eux, nous indiquons la manière dont l'argumentabilité des émotions est mise en valeur.

2.1 Profil syntaxique : les structures actancielles

Le profil syntaxique des deux noms comprend leurs configurations actancielles spécifiques dans les phrases nominale et verbale, ainsi que leurs positions récurrentes au sein de la phrase. À la suite de Van Valin et LaPolla (1997), nous distinguons pour les noms, les actants syntaxiques (Asy) régis par le nom, réalisés en surface, comptés dans la construction nominale, et les actants sémantiques (Asé) qui correspondent à des rôles clés comme l'expérencieur (X), l'objet (Y) ou la cause de l'affect (Z). *Stupeur*, affect causé, a prototypiquement deux Asé : l'expérencieur (X) et la cause (Z) de l'émotion : *la stupeur des villageois* (X) *devant un tel spectacle* (Z) ; *jalousie*, affect interpersonnel, a également deux Asé : un expérencieur (X) et un objet (humain) de l'émotion (Y) : *la jalousie des députés* (X) *envers l'avocate* (Y). À cette configuration prototypique, peut parfois venir s'ajouter un troisième Asé cause Z : *la jalousie des députés* (X) *envers l'avocate* (Y) *à cause de sa promotion* (Z)¹⁰, mais cette réalisation complète est très rarement observée. Le profil syntaxique des deux noms comprend leurs configurations actancielles spécifiques dans les phrases nominale et verbale, ainsi que leurs positions récurrentes au sein de la phrase.

2.1.1 Les configurations actancielles dans la phrase nominale

Nos résultats montrent une différence de fréquence frappante pour *stupeur* (20%) et *jalousie* (4%) dans cette distribution :

- (1) Un collectif de riverains de la voie SNCF Nantes/Les Sables-d'Olonne a appris que lors de l'électrification de la voie ferrée, « tous les arbres et les haies la bordant sur une largeur de 7 mètres allaient être arrachés (...). **Stupeur** ! (...) (*Ouest-France*, 2007)

⁷ Au sujet des *énoncés d'émotion*, cf. Plantin 1997 & 2011.

⁸ Pour la notion de *topique*, cf. Plantin 1997 ; Micheli 2010, 59.

⁹ Cf. Rastier 2011, 78-79.

¹⁰ Mel'čuk et al. (1984-1999) signalent aussi la structure à trois actants pour les noms interpersonnels (par ex. *l'admiration de Pierre envers Jacques pour son courage*). Nous adoptons ici un système de codage des Asé (X/Y/Z) qui s'en inspire, mais notre approche, à la différence de la Théorie Sens-Texte, reste entièrement surfaciste.

(2) Ce sont des mélodrames réalistes qui mêlent tous les ingrédients du genre. Amour, jalousie et trahison. Espérances, douleur et torrents de larmes. Suspense, tragédie et happy end. (*Le Monde*, 2008)

En (1), le nom *stupeur* est complètement dépouillé de ses actants (avalent), mais aussi de son déterminant. Il exprime l'émotion à l'état pur. *Jalousie*, beaucoup plus rare dans cette distribution, apparaît plutôt en série (2) avec d'autres émotions, ce qui n'est pas le cas de *stupeur*. La stratégie argumentative compacte contribue à l'efficacité de la persuasion par le style télégraphique de la phrase nominale car plus l'expression grammaticale est réduite, plus l'expressivité est forte (Riegel et al. 1994, 457).

2.1.2 Les configurations actancielle dans la phrase verbale

Dans la phrase verbale, deux configurations saillantes apparaissent : les constructions attributives pour *stupeur* uniquement, et les constructions à Vsup causatif pour les deux noms dans des proportions similaires :

(3) A la mairie, hier après-midi, c'était **la stupeur**. (*Ouest France*, 2008)

(4) La promotion de l'avocate du « Grenelle de l'environnement » a suscité des **jalousies** à l'UMP. (*Le Figaro* 2008)

Dans les constructions attributives (3) où *stupeur* est avalent, on obtient ainsi un « centrage discursif » (Fesenmeier 2010) exclusif sur l'émotion simplement nommée. Dans les constructions à Vsup causatif, c'est le nom prédicatif qui régit les actants (M. Gross, 1981). On pourrait paraphraser le (4) par: *les jalousies de l'UMP (X) envers l'avocate (Y) à cause de sa promotion (Z)*. Dans ces cas, on observe souvent une fusion actancielle entre Z (la cause) et Y (l'objet de l'émotion) dans le cadre du SN comportant *jalousie*, sous forme de complément du nom ou de déterminant possessif: *la promotion de l'avocate* → *sa promotion (Z/Y)*.

Sur le plan discursif, ces structures correspondent à la mise en relief de différents actants pour les deux noms (X, Z, Y) ou à la fusion actancielle (Z/Y). Les choix discursifs du locuteur conditionnent les configurations actancielle variées. Le profil actanciel spécifique a une incidence sur l'argumentation de l'émotion : persuasion par l'économie (omission ou fusion) des actants, par centrage (mise en relief) ou par insistance grâce à la réalisation partielle ou complète des actants. Comme pour les verbes pour lesquels on retrouve les mêmes procédés, le choix du locuteur d'exprimer tel ou tel actant dans la construction nominale potentielle est étroitement lié à sa stratégie argumentative.

2.1.3 Positions récurrentes dans la phrase

Selon la théorie du *Lexical Priming* de Hoey (2005, 115), les mots ont des préférences ou bien des aversions pour certaines positions, et de là, pour certaines fonctions grammaticales (ou « colligations »). Deux cas de figure sont statistiquement significatifs pour nos deux lexies. *Stupeur* a une préférence nette (15%) pour la position frontale (complément de phrase) ou à droite du verbe (CC), alors que *jalousie* évite ces deux fonctions (3.5%) :

(5) Au-delà de la **stupeur**, son exposition se visite avec un sentiment de reconnaissance. (*Le Monde*, 2007)

(6) Le mois dernier, dans l'Ain cette fois, un photographe « chasseur d'orages » a découvert à sa grande **stupeur** sur ses images un fantomatique « point orange, en forme d'alvéole et percé de quatre trous ». (*Le Figaro*, 2008)

En revanche, *jalousie* est très fréquent en fonction de complément du nom (*affres, excès, réactions* de ~) ou de l'adjectif (*malade, fou, ivre*, de ~), fonction pour laquelle *stupeur* a plutôt une aversion (sauf dans *moment de stupeur*).

(7) Elle tombe par la suite sous l'emprise de Nemours (...) qui lui fera connaître les affres de la jalousie. (*Le Monde*, 2008)

(8) David lui casse ses jouets et déchire la tapisserie de sa propre chambre, malheureux de sa jalousie. (*Libération*, 2007)

Sur le plan argumentatif, ces colligations créent un effet d'accroche, dû à la position frontale de *stupeur*, qui apparaît alors comme une émotion « sous projecteur [créant ainsi] une rupture brutale par rapport à un état antérieur » (Leeman 1987, 246). Inversement, lorsque *stupeur* se trouve dans le CC du verbe, cela correspond à « un commentaire descriptif distancé, secondaire » (*ibid.*), ce qui diminuerait son impact argumentatif, suite à son éloignement du début de la phrase. De même, la position récurrente de *jalousie* à droite d'un nom ou d'un adjectif contribue à renforcer ou atténuer l'intensité ou la polarité négative de cette émotion. L'impact des positions récurrentes des lexies sur les stratégies argumentatives est propre à la catégorie nominale. Nous n'avons pas observé une pareille corrélation pour les verbes.

2.2 Profil lexical : les associations lexicales

Le profil lexical phrastique est constitué des associations lexicales récurrentes au sein de la phrase¹¹. Deux phénomènes saillants y sont observés : la combinaison des lexies avec des adjectifs épithètes et leur apparition au sein de séries.

Le premier type d'association lexicale est plus répandu pour *jalousie* (10%) que pour *stupeur* (7%). Ce dernier offre une combinatoire moins riche et plus figée. En effet, seul le syntagme à la *stupeur générale* apparaît dans cette distribution. En revanche, la lexie *jalousie* s'associe à des adjectifs épithètes qui véhiculent deux dimensions sémantiques récurrentes, à savoir l'intensité forte (*obsédante, violente, féroce, cruelle*) et la polarité négative (*maladive, morbide, funeste, morose*). Dans ce cas, l'épithète insiste sur les dimensions sémantiques de la lexie. Quand il est utilisé, ce procédé accroît l'argumentabilité de l'émotion en renforçant le poids.

L'observation du corpus a révélé un dispositif discursif récurrent, à savoir la présence des lexies d'émotion au sein d'une énumération à deux ou plusieurs substantifs. C'est un procédé propre aux noms (quelques rares occurrences pour le verbe *stupéfier*). Les deux lexies ne présentent cependant pas la même fréquence d'apparition au sein de ce dispositif (33% pour *jalousie* et 14% pour *stupeur*). De plus, *stupeur* évite les longues énumérations et privilégie très majoritairement le binôme au sein duquel la lexie est coordonnée à un autre nom d'émotion. Le second substantif énonce alors la conséquence de l'émotion initiale. Le procédé de l'énumération apporte ainsi un appui rhétorique à la démonstration du journaliste car ce dispositif établit une relation logique de type causal (*stupeur*→*panique*).

Dans les énumérations avec *jalousie*, les lexies les plus fréquemment utilisées fournissent les ingrédients du « script émotionnel¹² » en cours : l'attachement initial (*amour, amitié, passion*), la rivalité (*haine, soupçon, convoitise*), la souffrance (*frustration, rancœur, amertume*), la trahison (*trahison, mensonge*), la violence (*agressivité, disputes, meurtre*) :

(9) Quand rien ne va plus, quand la rancœur, la **jalousie** et la haine ont pris le pas sur l'intérêt des enfants, elle est le dernier recours. Elle tance les parents qui n'arrivent plus à dialoguer, décide de la garde des enfants, détermine leur résidence, fixe le montant de la pension alimentaire. (*Libération* 2007)

Les séries composées de deux ou trois éléments, les plus fréquemment attestées (75% pour *jalousie* et 93% pour *stupeur*), scandent l'énoncé selon une musicalité familière à l'oreille (rythme binaire ou ternaire), et contribue ainsi à l'esthétique du discours rhétorique.

¹¹ Dans le cadre du *Lexical Priming*, l'emploi d'un mot est lié à des associations sémantiques pré-activées (cf. Hoey 2005, 13).

¹² Cf. Plantin 2011, 23.

2.3 Profil énonciatif : la polyphonie des énoncés

Dans le corpus journalistique, il est très rare que le journaliste-locuteur, « l'instance première qui produit matériellement l'énoncé » (Rabatel 2012, 24), indique son implication émotionnelle de manière directe, c'est-à-dire en tant qu'énonciateur à l'origine d'un point de vue. Quand il partage sa *stupeur*, le journaliste présente un témoignage dans lequel l'expression de l'émotion est destinée à susciter l'empathie avec son lecteur :

(10) Je me lève malgré les chaînes qui me serrent les chevilles depuis quinze jours et je fixe avec **stupeur** le commandant, déchiré entre la peur de subir une nouvelle désillusion et le très fort désir d'être enfin libre. (*Libération* 2007)

Le journaliste s'implique ainsi davantage par l'emploi de la première personne, ce qui relève de sa stratégie argumentative. C'est également un procédé typique des noms (une seule attestation de première personne avec *jalouisons*).

Dans d'autres cas, le journaliste insère la voix d'énonciateurs seconds dans des séquences au discours direct rapporté. Les lexies y apparaissent toutes deux dans des proportions allant du simple au double (7% *stupeur* et 14% *jalousie*). Pour expliquer cette différence, on peut penser que le journaliste prend plus volontiers de la distance en utilisant des guillemets avec une émotion à polarité négative car peu valorisante dans la construction de l'éthos.

(11) Est évoquée « la **jalousie** maladive », dicit la défense, de la concubine violentée. (*Ouest-France* 2008)

Dans le corpus journalistique, la mention explicite de la source fait partie des procédés visant à garantir l'authenticité du récit. Ce n'est pas le journaliste qui prend en charge l'énoncé, mais un énonciateur second identifié : l'avocat de la défense (11). La polyphonie de l'énoncé qui contribue à la co-construction du point de vue est utilisée au service d'une argumentation usant des citations comme argument d'autorité : l'avocat de la défense est bien sûr légitime pour mentionner les circonstances atténuantes en faveur de sa cliente. Ce procédé fait ainsi endosser le rôle de prescripteur d'émotion à un énonciateur second auquel le lecteur est incité à faire confiance. L'utilisation des lexies *jalousie* et *stupeur* au sein de citations joue un rôle dans l'argumentation en instaurant une distance dans la présentation du *devoir éprouver*¹³. C'est très net pour *jalousie*. L'utilisation de la polyphonie est un choix du journaliste qui indique une frontière entre les différents points de vue dans sa stratégie argumentative.

3. Le profil discursif transphrastique

3.1 Profil lexical : les réseaux isotopiques

Les deux noms *stupeur* et *jalousie* se rencontrent très majoritairement au sein de réseaux isotopiques tissés à partir ou autour d'eux. Les contextes n'actualisant aucune isotopie en lien avec les deux lexies sont très rares. C'est une différence notable avec les verbes correspondants (*stupéfier* et *jalouser*) car les réseaux isotopiques autour de ces derniers sont nettement moins fréquents, la combinatoire des verbes étant plus pauvre que celle des noms.

Deux isotopies remarquables, souvent actualisées conjointement, tissées autour de *stupeur* et de *jalousie*, sont celles de l'intensité et de la polarité négative¹⁴ :

¹³ Traditionnellement, le discours argumentatif a pour objectif de fonder un *devoir croire* (défendre une thèse et y faire adhérer l'auditoire) ou un *devoir faire* (induire un passage à l'acte chez l'auditoire). Affirmer l'argumentabilité des émotions, c'est affirmer « la capacité de l'argumentation à fonder un *devoir éprouver* » (Micheli 2010, 110).

¹⁴ L'intensité et la polarité sont deux composantes de la séquence émotionnelle dont Plantin (2011, 123) propose une modélisation combinant axe de l'intensité, axe du temps et zones des émotions positives et négatives.

(12) Dans cette ancienne capitale du crime où les connexions entre l'argent et le pouvoir restent étroites, la vie politique n'a jamais cessé d'être émaillée de scandales. Dans les 35 dernières années, trois gouverneurs ont été condamnés à la prison ferme. (...) C'est plutôt la manière à la fois grossière et provocatrice dont le gouverneur a organisé ses combines alors qu'il se savait sur écoute, qui suscite **la stupeur**. Depuis l'arrestation de l'un de ses proches, Tony Rezko, homme d'affaires reconnu coupable de corruption, Blagojevich savait pertinemment que l'étau se resserrait. (*Le Figaro* 2008)

(13) P.J Lévêque-Mingam raconte les séjours successifs du couple orageux d'Auguste et Camille qui aimèrent passionnément les bords de Loire. L'un y retrouvait la Renaissance qu'il affectionnait, l'autre goûtait un climat apaisant et jouissait des bains qu'elle prenait dans l'Indre. Mais l'égoïsme d'Auguste, **la jalousie** caractérielle de Camille ravageaient leur vie. Alors, Rodin multiplia les escapades, papier et crayon en poche. De ses amours malheureuses naquit un ensemble de dessins remarquables. (*Ouest-France* 2007)

Ces exemples montrent la richesse des réseaux isotopiques concernés et du matériau linguistique utilisé. De plus, des indices linguistiques contribuent à tisser autour de *jalousie* (13), l'isotopie de la polarité positive (*aimer, affectionner, goûter, apaisant, jouir, remarquables*). Ce cas n'est pas un cas isolé (5% des occ.). La lexie ne change pas de polarité, elle désigne toujours une émotion négative¹⁵, mais c'est celle du contexte autour qui oscille entre les deux pôles. Ce mouvement alternatif entre positif et négatif n'est pas sans rappeler l'état d'âme du jaloux « ni vraiment euphorique, ni vraiment dysphorique » (Greimas & Fontanille 1991, 211). Le mimétisme textuel serait ainsi un artifice au service de la persuasion.

Pour sa part, *stupeur*, est attesté parfois avec une polarité positive (14), et plus souvent (30%), avec une polarité neutre, ce qui constitue un cas d'isotopie zéro autour de la lexie (15) :

(14) En Guinée, Lansana Conté lâche du lest Ce fut d'abord la **stupeur**, et, juste après, des cris de joie, des chants et des danses. (*Le Monde*, 2007)

(15) Spoutnik : l'aventure spatiale a 50 ans Il y a tout juste cinquante ans, une petite boule d'aluminium dont la radio émettait des bips-bips en boucle plongeait le monde occidental dans la **stupeur**. La mise en orbite du satellite Spoutnik par l'Union soviétique, le 4 octobre 1957, grillait la priorité à la puissance américaine et faisait entrer l'humanité dans une ère nouvelle. (*Le Figaro* 2007)

De plus, l'isotopie de l'intensité est moins marquée pour *stupeur*. Ainsi *jalousie* tisse autour de lui des réseaux isotopiques plus abondants, ce qui contribue à l'argumentabilité de l'émotion, puisque, grâce au procédé de l'itération propre à l'isotopie, et à son usage rhétorique sous la forme d'accumulations, ils présentent les émotions comme justifiables.

Dans les rubriques où le travail du journaliste repose essentiellement sur l'utilisation de la persuasion, la lexie d'émotion est également souvent insérée au sein d'un environnement textuel saturé par des énoncés d'émotion (isotopie de l'émotion). C'est très net pour *jalousie* :

(16) [Elle] renverse l'eau sur la nappe, et rougit de honte à chaque fois que Robert lui décoche un regard. Muriel est-elle rassurée? Non, puisque la **jalousie** l'a piquée une bonne fois pour toutes. (...) Après bien des chagrins, la jeune fille, tantôt privée de bal comme Cendrillon, tantôt punie comme une enfant, découvre l'amour, le vrai - pas ces émois d'adolescente qu'elle éprouvait pour Robert. (*Le Figaro* 2007)

¹⁵ Une étude contrastive en cours des collocatifs de *jalousie* confirme cette observation : en russe et en espagnol, *jalousie* peut se combiner avec des adjectifs positifs (*sana envidia, dobraja zavist'* litt. *gentille jalousie*), mais rien de tel en français ni en allemand.

(17) La gorge nouée, Fatiha Brahimi, présidente du tribunal de Blida, étouffe un sanglot, puis fond en larmes. Un moment de **stupeur**, puis l'assistance se lève pour l'ovationner. Gagnés par l'émotion, avocats, journalistes, accusés et leurs familles pleurent. (*Le Figaro* 2007)

Dans la critique de livre (16) ou dans le récit du journaliste (17), la stratégie rhétorique est de persuader le lecteur du bien-fondé de son analyse, en suscitant des émotions pour créer un lien d'empathie avec lui. La mention d'autres lexies d'émotion sert ainsi ce dessein. Néanmoins, *stupeur* et *jalousie* ont de fait un traitement rhétorique différent, si par rhétorique on entend le sens classique de « technique du discours visant à déclencher une action » : le journaliste peut vouloir susciter la stupeur chez son lecteur (« argumentation 'sur' l'émotion » cf. Plantin 1997, 82). Rien de tel pour la jalousie. Ce sont alors les autres émotions présentes dans le réseau isotopique que le journaliste peut souhaiter provoquer (« argumentation 'de' l'émotion » *ibid.*).

3.2 Profil textuel : les colligations textuelles

Nous analysons ici comment la position occupée par les lexies d'émotion au sein d'unités discursives repérables comme le paragraphe ou le texte (cf. les « colligations textuelles » de Hoey, *ibid.*) traduit l'argumentabilité des émotions.

Au sein du corpus journalistique, *jalousie* et *stupeur* apparaissent majoritairement dans des positions où elles sont susceptibles de lancer le travail textuel d'étayage, ce qui est en soi révélateur de leur argumentabilité. En effet, l'énoncé des lexies d'émotion génère une attente chez le lecteur qui cherche à connaître les différents éléments du scénario émotionnel en cours. C'est très net pour *stupeur* qui se rencontre de préférence dans des positions initiales (titre, début de texte ou de paragraphe), et jamais en position finale dans un texte :

(18) Scandale autour de la nouvelle Miss Belgique **Stupeur** et tremblement dans le camp flamand : [1] la Miss Belgique, fraîchement élue ce week-end, ne maîtrise pas le néerlandais, langue maternelle de 60 % des Belges. La réalité a éclaté en pleine cérémonie quand la demoiselle a avoué ne pas comprendre une question posée en néerlandais. [2] Conséquence : huées des 4 000 spectateurs, puis gros titres de la presse flamande. À peine sacrée et déjà « massacrée », la jeune étudiante wallonne a promis de perfectionner son néerlandais. (*Ouest-France* 2007)

Cet exemple est représentatif du scénario discursif le plus fréquent : l'énoncé de la cause [1], puis des conséquences [2] de l'émotion suit la lexie. Le journaliste effectue un centrage sur une émotion à l'aspect ponctuel dominant, ce qui accroche la curiosité du lecteur. Ce dernier attend de savoir quelles sont les causes de la stupeur, parmi un éventail des possibles très ouvert, et vers quelle polarité s'oriente la lexie. Le nom fonctionne alors comme un embrayeur d'argumentation pour lancer le travail textuel d'étayage. Le scénario discursif le plus récurrent pour *stupéfier* est un peu différent : l'énoncé du motif de la stupeur apparaît avant le verbe à cause des contraintes syntaxiques inhérentes¹⁶. Néanmoins, il est également attesté, dans une moindre mesure, pour le nom :

(19) Imaginez la **stupeur** du Secrétaire général de l'évêché, homme de foi et de raison, lorsque le brave recteur de Penbed vint lui annoncer que Georges, son nouveau sacristain, un homme sobre et ayant fait des études, voyait l'âme des défunts arriver dans l'autre monde ! (*Ouest-France* 2007).

Pour sa part, *jalousie* est très largement positionné en milieu de texte. L'énoncé de la lexie génère moins d'attentes pour le lecteur car le script émotionnel est davantage stéréotypé :

¹⁶ C'est aussi le cas dans les constructions à Vsup causatif du type *susciter/provoquer la stupeur* ou *~ la jalousie* (env. 11% des occ.).

(20) Un jeune homme de 22 ans a une altercation avec un autre invité. Ce dernier aurait prêté son véhicule, quelque temps auparavant, pour permettre à la petite amie du premier jeune homme d'avoir une aventure avec un autre garçon. Ivre de **jalousie**, le jeune homme trompé va se venger, au dehors de la fête, en détériorant les pneus, les phares avant et arrière et en rayant la peinture du véhicule de celui qui avait permis la trahison. Le propriétaire du véhicule se porte partie civile et réclame des dommages et intérêts. (*Ouest-France* 2008)

Les différents actants ne présentent pas une disposition figée et récurrente de leur place autour de la lexie pivot, la situation est identique pour le verbe *jalouser*. Ainsi *jalousie* apparaît plutôt comme un élément adjuvant à la caractérisation des actants que comme un élément central autour duquel s'organise l'énoncé. Même si les deux lexies d'émotion ont en commun leur caractère textogène, dans la mesure où leur emploi dans un énoncé nécessite un discours explicatif et génère ainsi des chaînes anaphoriques abondantes (*expérienceur*, *rival*), c'est un phénomène plus saillant pour *jalousie*.

Pour conclure, il apparaît que l'étude du profil discursif des noms d'émotions contribue efficacement à l'analyse de l'argumentation des émotions. L'analyse à deux niveaux, phrastique et transphrastique, et l'articulation des quatre composantes (syntaxique, lexicale, énonciative, textuelle) permettent d'envisager la dynamique discursive de la phrase au paragraphe, puis au texte car « l'émotion, l'expression de l'engagement personnel dans le discours, ne sont pas des phénomènes discursifs limités, locaux, strictement assignables à un mot ou à un énoncé ; elles se diffusent sur tout un discours » (Plantin 2011, 75). L'étude révèle que *jalousie* a une argumentabilité plus forte que *stupeur* car c'est une émotion plus textogène (associations lexicales, isotopies, chaînes anaphoriques). Nous avons montré également que des stratégies argumentatives sont spécifiques aux noms (économie, places récurrentes des lexies, séries, emploi des lexies dans le discours direct). Néanmoins, les noms et les verbes correspondants peuvent s'inscrire dans le cadre de stratégies argumentatives identiques (choix de l'expression ou non des actants, scénario discursif commun à *jalousie* et à *jalouser*), mais parfois celle-ci ne se manifeste pas au même niveau : l'argumentation par insistance apparaît pour les noms dans la combinatoire lexicale (associations lexicales, isotopies), alors qu'elle se manifeste dans la combinatoire syntaxique pour les verbes. Les outils que la rhétorique met au service de la persuasion sont ainsi investis de différentes manières à différents niveaux par le journaliste.

Bibliographie

- Fesenmeier L. (2010), "Se souvenir" en français et en italien : différence(s) de centrage, *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, t.III, sect.7, Niemeyer, Tübingen, 85-96.
- Greimas A.J., Fontanille J. (1991), *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Seuil, Paris.
- Gross M. (1981), Les bases empiriques de la notion de prédicat nominal, *Langages* 63, 7-53.
- Hoey M. (2005), *Lexical priming. A New Theory of Words and Language*, Routledge Londres–New York.
- Leeman D. (1987), À ma grande surprise..., *Revue québécoise de linguistique*, 16-2, 225-265.
- Micheli R. (2010), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Cerf, Paris.

Novakova I., Sorba J. (a) (sous presse), *Stupéfier et jalouser* dans les séquences textuelles journalistiques : quel profil discursif pour quelle stratégie argumentative ?, *Le discours et la langue*.

— (b) (sous presse), L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de *stupeur* et de *jalousie*, *Nouvelles perspectives en sémantique lexicale et en organisation du discours*. Actes du colloque international d'Osnabrück (Allemagne, 6-8 février 2013).

Plantin Chr. (1997), L'argumentation dans l'émotion, *Pratiques* 96, 81-100.

— (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Lang, Bern.

Rabatel A. (2012), Positions, positionnements et postures de l'énonciateur, *TRANEL* 56, 23-42.

Rastier Fr. (2011), *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Champion, Paris.

Riegel M., Pellat J.-Chr., Rioul R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

Tutin A., Novakova I., Grossmann Fr., Cavalla Cr. (2006), Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires, *Langue française* 150, 32-49.

Van Valin R., LaPolla R. (1997), *Syntax : Structure, Meaning, Function*, CUP, Cambridge.